

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Séance du 13 novembre 2020

POINT DE SITUATION SUR LES RISQUES FINANCIERS

Difficile de résumer les échanges très techniques qui ont eu lieu sur ce sujet sans prendre le risque de vous perdre dès la 2nde ligne... Retenons que jusqu'en 2019, la charge de **risque global** de la CEAPC (**22,8 millions d'€**) était faible voire très maîtrisée.

La pandémie et la crise économique qui en découlent, rebattent les cartes. Les normes IFRS 9 et les dégradations économiques sectorielles (tourisme, restauration, transport, viticulture, pharmacie...) vont nous contraindre à provisionner de fortes sommes pour couvrir notre risque collectif. A la fin de l'année, notre **risque global** devrait dépasser les **40 millions d'€**.

Entretemps, les dispositions gouvernementales (PGE, report de charges...) maintiennent assez artificiellement notre risque avéré (avec des incidents de recouvrement) à un assez bon niveau. C'est la seule bonne nouvelle du jour puisqu'il entre dans le calcul de l'Intéressement 2020 qui serait, sauf dégradation brutale en fin d'année, équivalent à celui de l'an passé.

C'est en 2021 et 2022 que les choses vont se gâter encore plus. Les CA et les trésoreries des entreprises vont pâtir des 2 confinements et nombre d'entre elles (700 en CEAPC) ont déjà utilisé leur PGE. Les incidents de recouvrement vont hélas se multiplier (risque avéré) et les provisions de risque collectif progresser, dégradant du même coup notre risque global, son coût et par voie de conséquence, notre résultat.

PROJET DE CREATION DE LA BANQUE DE L'ORME

Cette banque est destinée à œuvrer dans un marché très spécifique, celui de la procédure de **sauvegarde ou de redressement judiciaire**. Il s'agit d'un projet national auquel 12 caisses régionales ont déjà souscrit.

Hasard du calendrier ou pas, la CEAPC décide de « sauter le pas » vers une nouvelle source de PNB au moment où de nombreuses entreprises locales et régionales risquent d'entrer dans ces procédures douloureuses.

Si d'aucuns s'appuieront sur l'idée que nos concurrents iront si nous ne le faisons pas et que les « affaires » ne s'embarrassent pas de morale, d'autres y verront un opportunisme quelque peu morbide et peu compatible avec toutes les actions de soutien désintéressées qui fleurissent ici ou là. C'est, partagés entre ces deux visions, que nos élus ont préféré s'abstenir sur le sujet.

RESULTATS COMMERCIAUX BDD AU 3EME TRIMESTRE

Quelques enseignements à retirer de ces résultats...

La crise et le confinement ont eu des effets plutôt bien maîtrisés sur la BDD.

Les taux de visite, l'activité et l'efficacité des rendez-vous est en légère baisse du fait de ces événements. Idem pour les **crédits consommation** ou la CEAPC reste la 6^{ème} caisse du réseau malgré une érosion de 3%.

En revanche, tout va bien sur les **crédits immobiliers** ou l'objectif annuel sera dépassé et la **bancarisation** ou les ventes nettes sont bien meilleures que celles de 2019. Les résultats sont tout aussi encourageants sur la **mobilité règlementée** ou le solde est là aussi positif... excepté contre nos concurrents mutualistes (CA et CM) qui continuent de nous prendre des clients.

Les résultats sont plus mitigés sur l'**IARD**. Si la MRH et l'assurance 2-roues se portent bien, il n'en est pas de même pour les GAV et Secur'Famille.

Même chose pour les **clients professionnels** ou l'épargne, le crédit et la bancarisation sont bons alors que l'IARD et la Prévoyance marquent le pas.

- 1- Point de situation sur les risques financiers
- 2 - Projet de création de la banque de l'Orme
- 3 - Résultats commerciaux BDD au 3ème trimestre
- 4- Résultats commerciaux BDR au 3ème trimestre

2 indicateurs sont pour leur part assez mauvais.

L'assurance-vie, malgré un résultat global de collecte excellent, la crise et ses incertitudes poussant nos clients vers de l'épargne de précaution.

Notre **fonds de commerce** qui recommence à s'éroder et qui nous place à des années-lumière de nos objectifs de clients bancarisés. Le phénomène se manifeste le mieux, une fois encore, auprès des jeunes.

Ce constat récurrent continue à poser question sur notre politique commerciale et notre modèle de distribution. Les vitrines plus souvent fermées qu'ouvertes, le transfert de clients vers le CRC ou l'E-agence, les emplois supprimés sur le réseau ne sont-ils pas des événements déclencheurs ou aggravants de l'attrition clientèle ? Vous aurez compris qu'en d'autres lieux, ce sont des questions qui ne se posent même pas...

RESULTATS COMMERCIAUX BDR 3EME TRIMESTRE

1^{er} point de satisfaction, le **PNB** de la BDR qui est dans les attentes de l'objectif annuel.

Toutefois de fortes disparités existent selon les marchés. **L'économie sociale** est en pleine bourre (+ 15%) avec une très forte collecte. A l'inverse, **le logement social** est à - 15%. Point d'alerte sur le marché des **entreprises** en léger recul sur le 3^{ème} trimestre. Ici comme ailleurs le coût du risque impactera aussi le résultat de fin d'année même si aucune défaillance d'entreprise n'est encore enregistrée.

D'une manière plus globale, les **entrées en relation** (critère essentiel tous marchés confondus) présentent des soldes positifs : + 103 sur les entreprises et + 38 sur l'économie sociale.

C'est encore mieux sur la **collecte** qui dépasse le milliard à fin septembre et le **crédit** qui atteint 915 millions d'€, PGE compris, et 619 millions hors PGE pour un objectif annuel de 483.

Reste un point d'attention sur les **flux débiteurs** qui sont en baisse de 3%. Deux explications à cela. La baisse d'activité de certains de nos clients et une concurrence effrénée sur les financements. Or, sur ce marché, quand on gagne le crédit, on gagne les flux.

Le constat global est au final le même ici qu'à la BDD... Dans un contexte sanitaire et économique très délicat, le travail a été fait et plutôt très bien fait.

FERMETURE LE SAMEDI 2 JANVIER 2021

Point de discussion divers qui ne va rien révolutionner mais qui mérite tout de même quelques lignes. Le 23 octobre dernier, nous avons demandé que **l'entreprise ferme le 2 janvier 2021** en offrant, pourquoi pas, ce cadeau bien mérité aux salariés concernés.

Portée au débat lors de cette séance, notre demande n'a soulevé aucune opposition ferme de la part de notre direction même si nous savons aujourd'hui qu'elle n'a été que partiellement acceptée.

Pour les étrennes, on repassera ! La fermeture sera accordée en échange d'une ½ journée RTT pour la majorité des cas (1 jour pour les cadres au forfait).

Octroi d'un « pont » de 4 jours et fermeture au public d'une ½ d'une journée dont la rentabilité présumée n'était pas garantie ? Voyons-y là un compromis plein de bon sens plutôt qu'une quelconque victoire syndicale et ça, c'est déjà pas rien...

Vos élus Syndicat Unifié-Unsa au Comité Social et Economique,

Brahim BENNIS, Joelle BIROT, Fabienne CAUQUIL, Philippe CAZEAU, Patrick COLIN, Sébastien COMMINS, Henri DECKE, Stéphane DE-ROSSI, Stéphane DUMAS, Sylvie FOIX, Cécile GARDEN, Nathalie HURTAUD, Christine JOLIEY, Sylvie LAFITTE, Patrick PAJEAU, Frédéric PARROT, Valérie PHAP, Geneviève ROY, Philippe SALESSE, Christelle SOULIER, Nadège TURRO, Christophe VIAUD
